

Assistant de conservation principal de 1^{re} classe

Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques ·
Filière culturelle · Catégorie B



Grille en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020 · vérifiée par la FSU le 31 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1 ^{ER} AU DERNIER ÉCHELON
11	1 954 € → 2 914 €	1 551 € → 2 313 €	24 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1^{er}	1 an	446	397	1 954,34 €	1 551,16 €	
2^e	2 ans	461	409	2 013,42 €	1 598,04 €	+46,88 €
3^e	2 ans	484	424	2 087,26 €	1 656,65 €	+58,61 €
4^e	2 ans	513	446	2 195,56 €	1 742,60 €	+85,95 €
5^e	2 ans	547	470	2 313,71 €	1 836,38 €	+93,78 €
6^e	3 ans	573	489	2 407,24 €	1 910,62 €	+74,24 €
7^e	3 ans	604	513	2 525,39 €	2 004,39 €	+93,77 €
8^e	3 ans	638	539	2 653,38 €	2 105,98 €	+101,59 €
9^e	3 ans	660	556	2 737,07 €	2 172,41 €	+66,43 €
10^e	3 ans	684	574	2 825,68 €	2 242,74 €	+70,33 €
11^e	fin de grille	707	592	2 914,29 €	2 313,06 €	+70,32 €

En résumé : du 1^{er} au 11^e échelon, le net estimé passe de 1 551 € à 2 313 €, soit 762 € de plus en 24 ans.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1^{er} juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade d'assistant de conservation principal de 2^e classe

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.